

Humiliation

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 383

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Les personnes et les événements peuvent se placer pour un temps entre nous et la justice, mais ce n'est qu'un ajournement.

EMERSON.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie NICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est déduit des abonnements de 6 mois (3 fr.) réduites pour le soussu de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

J. GUEYBAUD: *Le Sénat français et le vote des femmes.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Vers la suppression de l'incapacité civile de la femme mariée en France.

J. V.: *Une thèse de médecine féministe au XVIII^{me} siècle.*

S. B.: *XXI^{me} Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.*

E. P.: *L'enseignement ménager obligatoire. Nouvelles des Sociétés féminines.*

En feuilleton:

Les femmes et les livres: *L'affaire Dreyfus dans la littérature.* — Gyp.

H. PFEIFFER: *Petits poèmes valaisans. Que lisons-nous?*

Humiliation

«... Aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits ou tous ont les mêmes; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens...»

Ces paroles du vieux Condorcet, c'est sans doute par une sorte de prescience que nous les avions inscrites en exergue du dernier numéro de notre journal, en les recommandant à la méditation de MM. les députés au Grand Conseil de Genève. Et pourtant, nous ne croyions pas, disons-le franchement, qu'elles allaient si rapidement trouver leur application.

Certes, nous n'avions jamais escompté pour le projet Albaret le succès devant les électeurs, connaissant trop bien pour cela les difficultés de cette votation populaire que, suivant la parole si juste d'une pionnière de notre mouvement, «l'extension de la démocratie masculine oppose à la démocratie tout court». Mais nous savions aussi par expérience quelle magnifique valeur de propagande, de réalisation concrète de notre mouvement constitue une de ces votations, en posant notre revendication devant la conscience de tous ceux qui comprennent encore leur devoir civique, et nous étions en droit d'attendre de notre Parlement cantonal qu'il plaçât cette question sur l'ample terrain de la consultation populaire. Nous ne croyions pas non plus, après le diagnostic de l'opinion de nos honorables que nous avaient permis d'établir nos visites et nos consultations de ce printemps, que le projet Albaret ressortirait des débats du Grand Conseil, tel que son auteur l'avait conçu voici bientôt trois ans, c'est-à-dire nous conférant les droits politiques complets; mais nous pensions qu'il en serait conservé quelques éléments essentiels, une forme mineure ou partielle du suffrage, en matière municipale par exemple, ou l'électorat sans éligibilité, ou tout autre modalité qui, rompant avec les privilèges du sexe, battrait enfin en brèche le préjugé de l'infériorité féminine. Et nous attendions un débat sérieux, nourri, élevé, digne de nous, digne de Genève.

Nos lecteurs savent par les journaux quotidiens ce que fut au contraire cette discussion du 25 juin, hâtivement venue en fin de session, après avoir été sept fois renvoyée (et l'on nous faisait un grief d'avoir «si mal choisi notre moment») ! une séance bâclée en moins d'une demi-heure, hachée par les interruptions de l'opposition, troublée par les conversations particulières à voix haute des indifférents. Cinq orateurs pour nous (MM. Burklin, Balmer, Dicker, Bornand et Albaret) qui ne parvinrent même pas à se faire entendre de la tribune, si grand était le vacarme; quatre orateurs contre nous (MM. Humbert, Chamay, Duboule et Gottret) dont le moins qu'on puisse dire est que leurs arguments furent de la plus lamentable platitude (les femmes ne veulent pas le suffrage et on n'a pas le droit de le leur infliger... l'introduction du vote féminin coûterait cher; il vient à Genève chaque année un grand nom-

bre de jeunes filles pour apprendre le français qui se précipiteraient à peine débarquées sur les urnes électorales et majoriseraient les vieux Genevois; il vaudrait mieux commencer par le vote fédéral (ah! le joli petit jeu de raquette! (Réd.): M^{me} Delarue-Mardrus, pourtant une femme de lettres, a déclaré qu'elle ne désirait pas égaler l'homme en stupidité...)

Sur ces révélations saisissantes, la discussion fut close, faute d'orateurs. On passa à l'appel nominal, ce qui nous permit un pointage, sur la proposition d'ajournement indéfini (en termes plus clairs d'entièrement à tout jamais) formulée par M. Humbert, rapporteur de la minorité de la Commission; et par 51 voix contre 36, cet ajournement indéfini fut voté. Volèrent contre nous, 8 démocrates, 11 udistes, 14 catholiques et 17 radicaux; votèrent pour nous, 33 socialistes, sans doute à titre de *mea culpa* pour l'article pornographique par lequel un de leurs militants les plus en vue avait la veille précisément tenté de bafouer notre mouvement, et 3, qui vous avez bien lu, TROIS députés de la droite, qui eurent, seuls de leurs partis, le courage de se déclarer féministes: MM. Albaret et Gampert (U.D.E.) et Balmer (démocrate). Ajoutons qu'un démocrate a déclaré s'abstenir, qu'un autre présidait la séance, et que 11 députés étaient absents, dont plusieurs radicaux, que nous croyions suffragistes, mais qui ont disparu comme par enchantement à ce moment-là.

Et satisfaits d'avoir ainsi sauvé la République et eux-mêmes, certains de ces messieurs allèrent reprendre des forces en jouant au tennis.

Sommes-nous découragées?

Oh! que non pas, et ce serait mal nous connaître que de le supposer. Certes, la situation est moins facile pour nous que ne l'est celle des amis suffragistes masculins, qui ont voulu nous consoler, en assimilant les défaites essuyées par eux en d'autres cas à la nôtre. En effet, la différence capitale est que, lorsque des hommes sont battus en politique, ils ont en main l'arme pour reprendre immédiatement la lutte pour leur cause, alors que nous, femmes, sommes emprisonnées dans un cercle vicieux: notre arme pour mener la lutte, c'est-à-dire le bulletin de vote, nous ne pouvons l'obtenir que des mains même de ceux qui nous combattent, et qui, par conséquent ne nous la céderont que lorsque nous serons devenues, nous aussi, une force politique, de par ce même bulletin de vote. Mais, et en dépit de cette situation inextricable, nous sommes si peu découragées que nous parlons de recommencer dès l'automne.

Mais si nous ne sommes pas découragées, nous sommes humiliées. Humiliées pour Genève, pour les hommes nos concitoyens, pour nous-mêmes les femmes. Humiliées que, dans un canton qui se croit progressiste, que, dans une ville sur laquelle les yeux du monde sont constamment fixés, et qui doit à son rôle de siège de la S.d.N. de voir passer entre ses murs des femmes parlementaires, députées, sénateurs, ministres, déléguées gouvernementales officielles de grandes puissances, notre minuscule Parlement cantonal se soit ainsi dé livré un brevet d'obscurantisme et d'ignorance réactionnaire. Humiliées que ces hommes, choisis par la volonté populaire pour élaborer les lois auxquelles nous serons forcées de nous soumettre, se soient montrés si lamentablement inférieurs à leur tâche, en mettant au service de leurs préjugés, de leurs égoïsmes, de leurs craintes aussi — car n'oublions pas que s'il y a à Genève 45.000 électeurs, nous serions 57.000 électrices, ce qui explique bien des choses — de si pitoyables ou grotesques raisons pour étrangler immédiatement le débat. Humiliées enfin et surtout pour nous femmes, qui savons parfaitement que la valeur de notre collaboration à la chose publique ne serait aucunement moindre que celle de nos concitoyens; humiliées pour nous toutes, qui avons consacré notre vie à une cause, ou qui avons fait nos preuves comme

Texte de l'affiche apposée la semaine dernière à Genève, en protestation contre le vote du Grand Conseil.

A tous ceux qui pensent à l'avenir du pays :

A tous ceux qui estiment que refuser la collaboration féminine aux affaires publiques est contraire à la démocratie :

Nous disons :

MÉDITEZ

l'attitude du Grand Conseil refusant aux femmes le droit de vote.

PROTESTEZ

AGISSEZ

ASSOCIATION GENEVOISE

POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.

La Suisse et la Conférence du Désarmement

Une résolution des suffragistes suisses

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie le 26 juin en Assemblée générale à Interlaken,

Exprime sa conviction qu'une réduction importante des armements est une condition nécessaire de la paix durable et particulièrement de la sécurité des petits Etats;

Elle n'admet pas que, au moment où une puissante république apporte à la Conférence du Désarmement sa contribution à la paix bâtie sur le droit, notre petite patrie semble se résigner à la perpétuité de la violence; elle attend donc de la délégation suisse à la Conférence un effort vigoureux en faveur de la proposition Hoover (réduction des dépenses de 33 %) et l'assurance d'une participation effective de la Suisse à une réduction générale des armements;

Elle salue avec joie les propositions de cette délégation concernant l'interdiction de la guerre chimique et bactériologique, ainsi que tout ce qui tendra, par voie législative, à contrôler rigoureusement les industries de guerre et le commerce privé ou celui des Etats en matière d'armes et de munitions, en attendant le jour prochain où la morale sociale d'une ère nouvelle interdira absolument toute industrie si nettement contraire à la dignité humaine.

public, en majorité féminin, que pas une place ne restait libre lorsque M^{lle} Gourd ouvrit la séance. Après avoir salué la présence de M. Albaret, député, l'auteur du projet repoussé, de Mrs. Corbett Ashby, présidente internationale, ainsi que de suffragistes vaudoises venues tout exprès pour manifester à cette occasion la vraie solidarité féminine, elle donna lecture de messages d'amis absents, puis présenta un historique des efforts accomplis à Genève en matière législative pour faire reconnaître leurs droits politiques aux femmes: projet Guillermin (électorat

E. Gd.

P.-S. — A l'occasion de ce vote, l'Association genevoise pour le Suffrage avait convoqué d'urgence pour le 1^{er} juillet une Assemblée générale extraordinaire, qui, en dépit de cette date si rapprochée des vacances, a réuni un si nombreux



municipal), en 1917-1928, qui fut aussi étonné dès le premier débat; initiative constitutionnelle et votation populaire en 1920-1921; pétition fédérale en 1928-1929, qui réunit, on se le rappelle, plus de 22.000 signatures dans le canton, mais qui sommeille dans les cartons du Palais Fédéral; et enfin projet Albaret. Puis on entendit successivement sur l'ajournement voté l'autre jour: M^{lle} C. Wuarin, avocate; M^{me} Ch. Gautier, qui parla de façon charmante et judicieuse de la propagande à mener parmi les femmes; M. Georges Thélén; M. Pierre Bovet, professeur à l'Université; et Mrs. Corbett Ashby, qui déclara avec humour qu'au contraire des héros des contes de fées se réveillant après cent ans de sommeil, elle-même avait cru reculer de cinquante ans en arrière, en entendant les récits de cette séance du Grand Conseil, et revivre l'époque lointaine des campagnes suffragistes anglaises!

M^{lle} Gourd annonça encore que, loin d'être découragées, les suffragistes envisageaient déjà différents projets pour l'automne, puis mit aux voix la résolution suivante, qui, adoptée à l'unanimité, a été communiquée à la presse, et envoyée à chaque député à titre individuel:

L'Association genevoise pour le Suffrage féminin,

réunie en Assemblée générale extraordinaire convoquée d'urgence le 1^{er} juillet, dans son local, 22, rue Etienne-Dumont,

après avoir pris connaissance du vote du Grand Conseil du 25 juin dernier, refusant par 51 voix contre 36 d'entrer en matière sur le projet de loi présenté par M. le député Albaret reconnaissant aux femmes les droits politiques,

après avoir entendu plusieurs orateurs, hommes et femmes.

Remarque les 36 députés qui ont manifesté leur fidélité au principe indéfectible d'élémentaire justice, qui est à la base du suffrage féminin,

Proteste énergiquement contre l'attitude et les arguments de ceux qui, fermant les yeux sur les expériences maintenant faites dans 29 pays, ont émis un vote de méfiance à l'égard des femmes leurs concitoyennes, en refusant de les laisser participer aux affaires publiques, et n'ont pas su comprendre la nécessité d'insérer des forces nouvelles à la vie de notre République,

Réaffirme sa conviction inébranlable qu'une démocratie est incomplète et n'a pas le droit de se parer de ce titre tant qu'elle tient à l'écart plus de la moitié des contributables du pays,

Charge le Comité de l'Association de lui présenter dès l'automne un projet étudié d'action en faveur du suffrage féminin à Genève.

* * *

Ceux qu'il faut connaître

N. D. L. R. — Pour répondre à la demande qui nous en a été adressée par plusieurs électeurs suffragistes indignés par les débats de l'autre jour, nous publions ici, et après toute la presse quotidienne, la liste des députés qui ont voté pour l'ajournement indéfini:

RADICAUX: MM. Beck, Billy, Choudet, Cottier, Duboulet, Dutoit, Henninger, Hensler, Roch, Christin, Jolivet, Pâquier, Perréard, Perret, Pilet, Poncet, Frossard.

DEMOCRATES: MM. Victor Gautier, P. Guerchet, J. Humbert, Alex. Martin-Achard, W. Martin (maire de Vevey), Rochat (maire de Meyrin), Uhler, Alph. Bernoud.

U. D. E.: MM. Aeschlimann, Balland, Julien Baum-

gartner, Chamay, Ferd. Gros, Pougner, Gabriel Bovy, Dr Morin, Poncet-Adami, Raymond Vernet, G. Wagnon.

INDÉPENDANTS (chrétiens-sociaux): MM. Berra, Marius Constantin, Georges Constantin, Duret, Dusseiller, Emery, Gottret, Guénat, Hottelier, Lance, Laurence, Leyvraz, Meyer de Stadelhofen, Edmond Pictet (soit la députation au grand complet, un mandat impératif lui ayant été donné).

Vacances

Comme d'habitude, la parution du **MOUVEMENT** sera interrompue pendant l'été, mais cette fois-ci plus tôt que de coutume, vu le prochain départ de notre Rédactrice en chef pour Londres, où se réunit, du 19 au 23 juillet, le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Notre prochain numéro paraîtra donc le 20 août.

Malgré cette interruption, notre Administration, 14, rue Micheli-du-Crest, continue à recevoir toutes les demandes d'abonnements, de vente au numéro, etc., qui lui seront adressées et les satisfera aussi rapidement que le permettront les déplacements de vacances de l'Administratrice.

Le Sénat français et le vote des femmes

Le Sénat français s'est enfin décidé à ouvrir, le 23 juin dernier, la discussion toujours renvoyée par la mauvaise volonté de nos adversaires sur la proposition de M. Louis Martin, aux termes de laquelle « la femme française âgée de 25 ans accomplis sera éligible et éligible dans les mêmes conditions que l'homme ». Cette réforme, on s'en souvient sans doute, a été votée par la Chambre dès le mois de mai 1919: il y a donc treize ans de cela!

Si donc la Chambre Haute peut chez nos voisins rendre des points au Grand Conseil genevois « en art dilatoire », comme disait Bismarck, il faut d'autre part lui reconnaître cette supériorité sur notre corps législatif cantonal qu'une fois la discussion commencée, elle dure beaucoup plus longtemps, puisqu'elle n'est pas terminée au moment où nous écrivons ces lignes. Ont déjà pris la parole en faveur du vote des femmes, MM. Jenouvrier, François Saint-Maur, Louis Martin, Las Cases, et surtout M. Bachelet, sénateur de la Seine, et contre lui M. Tissier, dont l'argumentation a été lamentable, et le fameux M. Duplantier, qui a réitéré toutes les plaisanteries pornographiques qui lui sont chères. D'autres sont encore inscrits. Peut-être, quand ces lignes paraîtront, un résultat décisif pourra-t-il être enregistré, malgré la manœuvre des adversaires de faire traîner la discussion pour remettre le vote après les vacances, et il est inutile de dire quels vœux nous formons ici pour le triomphe de notre cause en France!

Vœux altruistes tout d'abord, pour les femmes françaises, qui, avec une patience et une énergie inlassables mènent le bon combat pour se



La femme enchaînée. Pour défendre nos droits, pour servir notre pays, pour mieux protéger notre famille, brisez nos chaînes Monsieur le Sénateur!

Le Sénateur. Que ces femmes sont ennuyeuses.....

faire rendre justice. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'énumérer ici tout ce qu'ont accompli ces dernières années les suffragistes de France en fait de travail social, civique et pacifique, enchaînant ainsi cette activité des temps de paix à tout l'effort qu'elles ont fourni partout durant les années de guerre, aux champs, à l'usine, au magasin, à l'école, à l'hôpital. Et certainement, elles ont réussi de la sorte, bien mieux que nous, à galvaniser l'opinion publique: il n'est pour s'en convaincre que de lire la presse française de Paris et de province, et de constater que des journaux de l'importance du *Temps* n'hésitent pas à consacrer des articles de première page à défendre le vote des femmes! Tout dernièrement encore, le grand Congrès national de l'Union française pour le Suffrage, tenu à Paris les 10 et 11 juin, a remporté un immense succès avec son « banquet des provinces françaises », auquel ont participé une centaine de parlementaires et d'hommes politiques en vue, et auquel ont successivement pris la parole des représentants de toutes les parties du pays, évoquant ainsi avec éloquence, chaleur et bonne grâce l'âme de la France féministe. A cette occasion, une députation de plus de 200 suffragistes, conduite

par notre amie M^{me} Brunschvicg, fut reçue officiellement par le président du Sénat, entouré de ses collègues, et à la Chambre par plusieurs députés.

Mais les vœux que nous formons pour le succès de nos voisines d'outre-Jura ont aussi un caractère tant soit peu intéressé, car nous sommes persuadées que le jour où le Sénat se laissera enfin convaincre d'accomplir le geste de justice attendu de lui depuis si longtemps... la situation suffragiste sera changée dans le monde. Pour tous les pays latins non encore affranchis et qui, tant que la France ne leur en aura pas donné définitivement l'exemple, hésitent encore à courir l'aventure du vote des femmes; et pour nous aussi, femmes de Suisse romande. Quel prétexte pour encore inventer pour s'opposer à notre revendication nos adversaires, lorsque les femmes voteront à Annemasse et à Ferney sans que la terre ait pour cela cessé de tourner! Lorsque les radicaux anticléricaux auront constaté que la République n'a point été mise en péril, et les conservateurs antihobbesistes que les communistes n'ont aucunement augmenté leur effectif! et cela sans que l'on puisse nous argumenter, comme on le faisait en 1918 à nos Confédérés des



Les femmes et les livres

L'affaire Dreyfus dans la littérature.

M^{me} Cécile Delhorbe-Jaccottet (une de nos abonnées, ce dont nous sommes très fières! (Réd) a défendu, le 14 juin, à l'Université de Lausanne, avec vigueur et esprit, devant une commission composée de MM. Charles Gilliard, Edmond Rossier et René Bray, professeurs, et un nombreux auditoire, une thèse sur *L'affaire Dreyfus et les écrivains français*, présentée à la Faculté des Lettres pour l'obtention du grade de docteur ès lettres. Cet important travail, de plus de 350 pages, est une étude critique de l'œuvre des principaux écrivains dreyfusistes et antidreyfusistes, précédée d'une introduction historique.

M. Bray, professeur de littérature française, a commenté par formuler certaines critiques sur la réalisation matérielle de l'ouvrage; puis M. Ed. Rossier, professeur d'histoire, a souligné l'importance politique de l'affaire Dreyfus; au souvenir de tant de passions déchaînées, il trouve l'introduction historique de M^{me} Delhorbe trop sèche et un peu trop prudente, mais il juge cependant l'ensemble de l'ouvrage excellent et digne d'éloges.

M. Bray estime que telles ou telles révélations postérieures pourront infirmer certaines des conclusions de la candidate. Cependant, il reconnaît l'intérêt actuel de cet ouvrage si bien documenté. Il juge que M^{me} Delhorbe a fait d'Anatole France, de Barrès, de Maurras, de Proust et de Péguy des portraits vivants et perspicaces, mais il critique l'étude sur Zola, surtout en ce qui concerne l'accuse. Il remarque que le style de M^{me} Delhorbe est ironique pour A. France, passionné pour Péguy, logique pour Maurras. Il conclut par un réel éloge de l'ouvrage, auquel il souhaite le succès qu'il mérite.

M^{me} Delhorbe a été reçue docteur ès lettres de l'Université de Lausanne avec les félicitations du jury, fait qui ne s'était pas produit depuis des années, dit-on. Et soulignons que sa valeur intellectuelle, que ses études sans cesse poursuivies ne l'empêchent nullement d'être une maîtresse de maison et une mère de famille attentive. Au contraire. La famille a tout à gagner à être dirigée par une femme cultivée.

B. V.

Gyp (1850-1932)

Les journaux ont annoncé la mort à un âge très avancé de M^{me} la comtesse Martel de Janville, beaucoup plus connue sous son pseudonyme un brin gamin de Gyp. Pendant cinquante ans, en effet, cette femme écrivain (qui était l'arrière-petite-nièce de Mirabeau) a publié sans se lasser et sans lasser son public un nombre considérable de romans et de scènes dialoguées, qui ont connu un véritable succès par leur vie, leur facilité d'expression, leur virtuosité littéraire, et leur humour tout personnel. Ses *Souve-*

nirs d'une petite fille, parus en plusieurs volumes, et avec des sous-titres différents, sont notamment extrêmement amusants et spirituels, grâce à l'esprit de critique malicieuse qui les anime, et au talent descriptif avec lequel Gyp a su évoquer les milieux du Second Empire où s'est déroulée l'enfance d'une petite fille turbulente, intelligente, et dont le franc parler n'avait d'égal que son don d'observation.

M. F.

Petits poèmes valaisans

Les Grand'mères

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Maintenant vous êtes assises à vous chauffer sur les dalles grises, en haut l'escalier du chalet. Entre vos vieux genoux branlants, vous bercez l'enfant somnolent.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Votre vie a été bien dure, mais vous ne vous en doutez pas: vous avez trop souvent dépassé la mesure. Ils sont rompus, vos reins vaillants, rompus, vos bras!

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez porté bien des hottes, le long des bisces et des chemins! Et vous étiez encore petites, qu'on vous faisait garder gamines et gamins.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez savonné au bassin des fontaines le linge rude et les habits des hommes, et tricoté la grosse laine, et peiné, en vraies bêtes de somme!

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez nettoiyé l'étable, et trait les vaches, et tondu les moutons. Et vous avez filé sous le crénu minable. Mais le rouet poudreux ne fait plus son ronron.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Que vos yeux étaient noirs, que vous étiez jolies, sous l'éclatant fichu, sous le chapeau doré! Souvenirs d'autrefois, hommes, sans folie... c'est aujourd'hui les rides et les bandeaux cendrés.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez récité, quand vient le crépuscule, le chapelet dans l'église, à genoux. Vous avez fauché les champs de seigle rous où le soleil se joue, où le vent frais ondule.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?